

Tënk, les nouvelles plages du documentaire d'auteur

Depuis le 15 juillet 2016, Tënk, nouveau service de vidéo à la demande par abonnement initié par les acteurs du Village documentaire de Lussas, offre un nouvel espace pour voir ou revoir des documentaires d'auteur. Tënk veut aussi investir dans la production d'œuvres nouvelles.

Ouvrir les fenêtres au documentaire d'auteur pour le rendre accessible à tous, le sortir de «l'entre soi» des initiés amateurs de festivals, des rares cases nocturnes des grandes chaînes hertziennes, ou des audiences limitées de quelques télévisions locales, où chaque film fait une trop brève apparition avant de sombrer dans l'oubli, relégué sur étagère ou un disque dur : c'est le pari des créateurs de Tënk, la plateforme de documentaires par abonnement, lancé le 15 juillet. Pour six euros par mois, Tënk propose à ses abonnés soixante-dix documentaires, à visionner en illimité. Chaque film reste visible pendant deux mois et l'offre est renouvelée régulièrement à raison d'une dizaine de nouveaux films par semaine.

«Tënk est né de l'irrésistible désir de partager notre passion pour le documentaire d'auteur» proclament les fondateurs, issus de l'équipe d'Ardèche-Images, l'association qui, depuis trente ans, a fait du village ardéchois de Lussas, LE village du documentaire d'auteur, avec ses États généraux chaque année fin août, sa Maison du Doc, son École documentaire qui propose formations et résidences d'écriture, et de multiples initiatives pour donner à voir des films singuliers et accueillir leurs auteurs. Pour ces passionnés, il n'était pas question de créer un hypermarché avec un catalogue de milliers de titres.

Au contraire, Tënk se compare à une librairie, avec les «coups de cœur» et les conseils des libraires, et des rayons thématiques qui ne sont pas des «cases dans une grille» mais des «plages» ouvertes sur le grand large, le monde et la singularité des regards.

La programmation de ses plages ne doit rien à la froide logique des algorithmes. Les films sont sélectionnés par une équipe éditoriale composée d'une vingtaine de professionnels du documentaire d'auteurs et coordonnée par Jean-Marie Barbe, réalisateur, à l'initiative des États Généraux et de l'inscription du documentaire d'auteur à Lussas, et le réalisateur Pascal Catheland (*Un Sale Métier; Revoir La Martine*). Douze «plages» sont proposées depuis le lancement; chacune a ses programmeurs, en général en binôme, et certaines sont le fruit d'un partenariat avec des institutions culturelles :

- une plage «Coup de cœur» avec, par exemple, pour la semaine du 8 octobre *Les Plages* d'Agnès Varda, ou *Récréations* de Claire Simon;
- des plages thématiques : Histoire et politique, Écologie, Cité (partenaire : Commissariat général à l'égalité des chances), Arts (partenaires : ministère de la Culture et fonds images de la culture du CNC), Grands Entretiens, interviews filmées d'universitaires, chercheurs, créateurs comme Hannah Arendt, Kateb Yacine, Pierre Bourdieu..., Écoute (films sur ou avec la musique, en partenariat avec la Sacem) ou Fragments d'une œuvre, consacrée à des réalisateurs que l'équipe de Tënk considère comme incontournables;
- des plages liées à la vie ou l'origine des films comme la plage Festival qui met en valeur un festival à travers quelques films des éditions récentes, les Premières Bobines pour les films d'école (Ateliers Varan, Master de Lussas mais aussi écoles d'Hanoï, de Cuba...), ou Brouillon d'un rêve, qui propose les films qui ont obtenu la bourse d'aide à l'écriture de la Scam;
- la plage Docmonde enfin met en lumière des films issus de résidences d'écriture et de rencontres de coproduction organisés par l'association Docmonde dans sept régions du monde. Le désir et la passion du documentaire, Ardèche-Images la partage en effet déjà depuis plusieurs années au-delà de Lussas. Sur le continent africain, elle a lancé en 2001 le programme Africadoc, avec un festival annuel à Saint-Louis (Sénégal), des formations de réalisateurs et producteurs, et des rencontres de coproduction avec l'association de producteurs Lumière

du monde. Chaque formation s'achève par une séance de présentation de projets : on dirait une séance de *pitchs* mais à Saint-Louis, on emploie le mot wolof *tënk*, qui signifie «exprime le fond de ta pensée» ou «énoncer sa pensée de façon claire et précise» et d'où la nouvelle plateforme en ligne tire son nom. Après Africadoc, sont nés sur le même principe Asiedoc, EurasiaDoc (dans le Caucase), Doc Pacifique, Docoï (Océan indien)... Chaque année, plus de cinquante films sont mis en production à l'issue de ces rencontres et séances de Tënk, plusieurs sont projetés pendant les États Généraux et ce sont eux que l'on peut voir sur la plage Docmonde.

«Changer le regard sur le monde», à défaut de changer le monde, telle est l'ambition de Tënk, une ambition politique revendiquée par Jean-Marie Barbe, qui ne pourra être accomplie sans une économie équilibrée. C'est pourquoi, l'idée première de créer une chaîne de télévision gratuite accessible à tous a été abandonnée au profit d'une formule par abonnement.

Pour atteindre l'équilibre, Tënk doit convaincre 10000 abonnés d'ici fin 2017. Il en comptait déjà 2500 fin septembre et table sur 3000 à 3500 en fin d'année. Il est disponible en France, Belgique, Suisse et au Luxembourg. Du lancement de l'idée au cours des États Généraux de 2015, à la mise en ligne de la plateforme, Tënk a mobilisé des soutiens à travers une campagne de financement collaboratif sur Ulule. Du 5 août au 12 septembre 2015, elle a réuni près de 1000 contributeurs et collecté presque 35000 euros. Le programme Riam (Recherche et innovation en audiovisuel et multimédia) du CNC a soutenu les études pour le lancement. La société coopérative SCIC SA Tënk, editrice du service, a été créée en février 2016, et rassemble soixante-quatre actionnaires : producteurs, auteurs, techniciens, écoles, acteurs de Lussas... Elle est présidée par Jean-Marie Barbe et dirigée par Pierre Matheus, une des chevilles ouvrières du Village documentaire depuis plusieurs années.

Mis en ligne en juillet, le site a été officiellement présenté à Lussas aux États généraux 2016, en présence d'Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, puis au Forum des Images à Paris le 1^{er} septembre. Pour gagner en visibilité, Tënk a noué des partenariats avec des médias qui partagent son projet de «changer le regard sur le monde». Ainsi tous les quinze jours, Médiapart, le site d'information par abonnement offre à ses abonnés un documentaire sélectionné chez Tënk; Arrêt sur Images construit de son côté avec Tënk des projections-débats autour de certains films sur Internet et le magazine Alternatives économiques aidera à la diffusion de films dont la thématique rejoint ses préoccupations. Pour renforcer sa diffusion dans les pays francophones, Tënk va lancer en 2017 un partenariat avec le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles (CBA), à la fois Atelier de création et fonds de soutien au documentaire, et «nous travaillons aussi activement avec des partenaires sur la Suisse, l'Afrique et le Canada» indique Pierre Matheus.

Si la disparition des écrans de télévision du documentaire d'auteur a motivé la création de Tënk, l'autre préoccupation de ses initiateurs est la difficulté croissante que rencontrent ces films à être financés. Tënk loue chaque film mis sur sa plateforme pendant deux mois entre 200

et 300 euros et verse des droits aux sociétés d'auteurs. Mais cet apport ne permet en aucun cas de financer un prochain film. C'est le second chantier auquel Jean-Marie Barbe et Pierre Matheus s'attellent : faire de Tënk, à l'horizon 2018, un partenaire investissant en coproduction dans une centaine de projets par an (dont environ 1/3 issu des rencontres Docmonde), à hauteur d'au moins 25 % du budget. Tënk jouerait alors un rôle équivalent à celui des chaînes locales qui étaient devenues des partenaires actifs de la production de documentaires d'auteur, avec des moyens certes limités.

Tënk veut aussi participer à la production sous forme d'apport en industrie. La première pierre d'un nouveau Pôle documentaire a été posée fin août à Lussas. Ce bâtiment abritera des salles de montage et de post-production, pour de nouveaux projets d'auteurs. Mais, pour qu'une œuvre soit éligible au Web Cosip (section dédiée du Compte de soutien), la réglementation du CNC n'autorise pas les apports en industrie et exige un apport d'au moins 25 % du budget en numéraire par une plateforme en ligne. Alors que Tënk est en discussion avec des fournisseurs de télévision sur les boxes internet (Orange, Free, Bouygues) la question se pose de leur proposer Tënk comme une chaîne linéaire. Il pourrait s'agir d'une boucle de programmes comportant une sélection de films, multidiffusée au cours d'une journée, et accessible par abonnement. Dans ce schéma, l'accès au fonds de soutien du CNC pour les œuvres coproduites n'exigerait plus qu'un apport de 12000 euros et Tënk pourrait apporter l'équipement du Pôle documentaire à la production. Les deux modèles sont à l'étude pour la diffusion sur les boxes. Mais dans tous les cas, le documentaire d'auteur a déjà commencé à s'échapper des étagères pour prendre l'air sur les plages de Tënk.

✳ Isabelle Repiton



Catherine Zask

Sur la plage Brouillon d'un rêve

Jusqu'à cent projets documentaires peuvent obtenir chaque année la bourse d'aide à l'écriture Brouillon d'un rêve Audiovisuel de la Scam (dotations de 4000 à 6000 euros). Si environ 69 % de ces projets aboutissent, qu'ils soient produits ou autoproduits, un tiers seulement fait l'objet d'une télédiffusion (45 % exactement — un chiffre en baisse sur les dix dernières années : 35 %). Brieuc Mével et Pascal Catheland, qui sélectionnent depuis des années certains de ces projets pour les États Généraux de Lussas, sont les programmeurs de la plage Brouillon d'un Rêve de Tënk. Chaque film y est présenté avec son dossier complet, son synopsis de travail, et tous les éléments fournis par la Scam, qui peuvent aider à explorer la démarche du créateur.